

<p>COMPTE RENDU DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'UNSS 35 JEUDI 08 OCTOBRE 2009</p>

Mme LOMBARDI PASQUIER, Inspectrice d'Académie Adjointe ouvre la séance à 10 h 00 en présence de :

- Mme TARROUX, Mme LEGRAND, Mme ROBERT, M. BOISRAME, Chefs d'Établissements.
- Mme LE POURCELET, médecin de santé scolaire.
- Mme LAUDEN, représentante de l'UNSA EDUCATION,
- Mme DEBOUCHE, Mme HAMMER, M. BOULCH, M. ORTEGA, représentants élus des Associations Sportives,
- M. LEBRETON, Directeur Régional de l'UNSS,
- Mme IZANNO, représentante de la FCPE
- M. DULONG, représentant du CDOS
- Mme PROU, Directrice Départementale de l'UNSS 35
- M. PORTIER, Direction Départementale de l'UNSS 35

Mme LOMBARDI PASQUIER remercie l'assistance de sa présence et excuse l'absence des représentants du conseil général et de la DDJS.

BILAN D'ACTIVITE 2008-2009

Mme PROU, Directrice Départementale, expose quelques données.

Le nombre de licenciés augmente par rapport à 2007-2008. Il s'élève à 9031 et nous continuons notre progression.

Il est important de préciser qu'il s'agit du nombre réel de pratiquants (alors qu'à l'UGSEL tous les élèves sont licenciés dès leur inscription dans l'établissement)

Il y a 5538 garçons pour 3493 filles.

17,63 % des élèves scolarisés dans le secondaire ont une pratique UNSS.

Nous comptons dans le département 95 AS affiliées et 310 animateurs d'AS. Cela fait donc en moyenne 29.13 licenciés par animateur.

A noter que les taux de participation en lycées professionnels sont plus faibles (c'est notamment dû aux affiliations de certains établissements privés qui participent à peu de rencontres UNSS et avec peu d'élèves. Ces participations font chuter les statistiques. Mme PROU précise qu'il faut manipuler les chiffres avec précaution car ils ne reflètent pas toujours la réalité).

Il faut aussi analyser avec prudence les statistiques sportives récupérées par la direction nationale qui ne sont pas toujours révélatrices des pratiques réelles du département (exemple du cross : 36 sur les données intranet alors que nous avons 1191 dossards à l'arrivée l'année dernière).

LA SUPPRESSION D'UNE CATEGORIE AU NIVEAU DES ORGANISATIONS NATIONALES

Les championnats de France Junior Senior sont supprimés. Les statistiques montrent qu'il y a peu de licenciés seniors et il a donc été décidé au niveau national de ne plus organiser ces championnats de France.

Au niveau du département, nous continuerons à proposer des rencontres pour ces élèves afin de ne pas les marginaliser.

LES FINANCES

Les comptes du service sont validés par un commissaire aux comptes.

Les dépenses du service départemental sont essentiellement liées aux déplacements. La charge de transport pour les associations sportives reste de 112 183 euros d'où l'importance de l'aide du conseil général et du conseil régional.

Une convention a été mise en place avec les transports TIV et nous permet d'une part d'avoir des tarifs intéressants et d'autre part d'optimiser les commandes de bus (Des plans de transports regroupant plusieurs établissements sont prévus le plus souvent possible pour diminuer le coût pour chaque AS).

Le service régional de l'UNSS a réorganisé l'implantation des différents championnats d'académie de façon à ce que les déplacements académiques soient équilibrés d'une année sur l'autre.

Cette année, la direction nationale a demandé aux services départementaux et régionaux de ne pas avoir de fonds de réserve trop importants. Ce n'est pas le cas en Ille et vilaine. Ils s'élèvent environ à 15 800 euros soit 11% du budget global, ce qui permet d'avancer certaines dépenses aux associations sportives lors de l'organisation de certains championnats.

Madame LOMBARDI PASQUIER précise que Monsieur le recteur a fait la même demande au niveau des 4 départements. Il faut que les fonds servent à l'objet social de l'association.

M. ORTEGA rappelle que la subvention du conseil général arrive en début d'année scolaire ce qui permet de faire le lien entre les deux années scolaires.

LES MOYENS

Les moyens rectoraux

293 HSE, réparties sur les différents districts. Cette année nous avons :

2 coordonnateurs d'activité

6 coordonnateurs de district sur 4 districts collège (1 Rennais et 3 périphériques).

1 coordonnateur lycée

Un collègue travaille également à mi-temps au service départemental (Sylvain Portier)

La subvention du conseil général

Nous venons par ailleurs de signer une convention avec le conseil général sur la période 2009- 2012. L'aide aux A.S. est incluse dans la convention. Cette convention nous assure également d'avoir une aide à l'organisation des championnats de France, ainsi qu'une aide au fonctionnement du service.

Le CNDS

Enfin, le CNDS s'élève à 9000 euros cette année

PLAN D' ACTIONS 2009-2010

- Fusion du district collèges Rennes :

Pour être plus efficace, nous avons cette année 4 districts collèges (1 Rennais et 3 périphériques (Fougères, Montauban, St Malo)).

- Création d'un programme spécifique lycées :

Nous souhaitons diversifier nos offres. La notion de centre d'entraînement avait déjà été évoquée l'année dernière ; nous proposons cette année des rencontres ponctuelles permettant aux élèves de pratiquer et découvrir plusieurs activités. Mais de plus en plus de lycéens ont cours le mercredi après-midi. Certains ont même des cours d'EPS. Mme LEGRAND rappelle que les lycéens ont beaucoup d'heures de cours.

- Information vers les IME

L'année dernière, l'IME la Breteche de Hédé a participé à plusieurs rencontres UNSS (raid, escalade...). Nous souhaitons réitérer l'expérience cette année. Nous avons rencontré certains collègues d'IME et nous allons continuer à mettre en place des rencontres favorisant cette intégration.

- Développer l'implication des licenciés dans le fonctionnement de l'AS.

Essayer de rendre les élèves plus actifs, plus autonomes. Favoriser l'apprentissage de la vie associative

- Championnat de France d'athlétisme

Un championnat de France d'athlétisme est organisé du 12 au 14 juin à Cesson Sévigné. Il s'agit d'une très grosse manifestation (environ 1400 personnes concernées) et nous aurons besoin de l'aide d'environ 80 collègues EPS.

- Les rendez-vous UNSS

Les échanges de compétences, appelés rendez-vous UNSS, sont à nouveau implantés dans notre calendrier. Il s'agit comme les années passées de mercredi après midi pendant lesquels les collègues échangent sur leurs pratiques, en tenant compte des besoins de chacun.

- Le(s) film(s)

Plusieurs films ont été conçus l'année dernière. Toutes les associations sportives en seront destinataires et il ne faudra pas hésiter à les utiliser sur les forums, portes ouvertes, réunions de début d'année...

CALENDRIER 2009- 2010

40 championnats départementaux sont prévus

10 journées de formation Jeunes officiels

3 journées de promotion (beach à Dinard + 2 raids)

9 Championnats d'académie

20 commissions techniques

QUESTIONS DIVERSES

La question de la date de l'assemblée générale des associations sportives est évoquée. Madame LOMBARDI PASQUIER précise que la date du DNB n'a pas encore été communiquée. C'est pourquoi 2 dates sont proposées : le mercredi 30 juin ou le vendredi 02 juillet (en fonction de la date de DNB). Après échanges, il semble que la date du 30 juin soit préférable au 2 juillet (date de la sortie des cours donc de bilan dans les établissements). Si le calendrier de fin d'année le permet, ce sera cette date qui sera retenue. Comme les années passées, l'inspection académique enverra une invitation à tous les enseignants d'EPS et chefs d'établissements.

M.ORTEGA pose le problème des mercredis 05 et 12 mai qui seront travaillés pour récupérer le pont du jeudi de l'Ascension (vendredi 14 mai).

Il rappelle que la question est récurrente. Cela pose plusieurs problèmes :

Il y a beaucoup de rencontres qualificatives aux championnats de France d'organisées sur ces deux mercredis

Pour M.ORTEGA, les parents préfèrent que leurs enfants aillent en cours. En effet, les élèves qui vont à l'UNSS doivent récupérer leurs cours et sont ainsi pénalisés.

Ces récupérations posent également le problème des transports

Par ailleurs, nous n'avons pas les mêmes installations que le vendredi et nous ne pouvons donc pas récupérer les cours d'EPS normalement

Mme LOMBARDI PASQUIER précise qu'il s'agit d'un sujet délicat et que les choses ne sont pas simples. Il semblerait que l'année prochain (2010/11) les récupérations se fassent différemment.

M. BOULCH pose le problème des collègues EPS qui souhaitent avoir leur forfait UNSS et qui pourtant ne l'ont pas dans leur emploi du temps.

Mme LOMBARDI PASQUIER demande de lister les noms des collègues dont c'est le cas pour trouver des solutions.

M. DULONG présente la convention signée entre l'UNSS et la fédération de handball visant à faciliter les relations entre les 2 fédérations.

Mme PROU précise que la question des jeunes officiels y est évoquée pour qu'il y aient des passerelles entre clubs et associations sportives.

Mme LOMBARDI PASQUIER trouve cela très intéressant et rappelle l'importante portée éducative de la formation des jeunes officiels.

Mme LOMBARDI PASQUIER clôt la séance de travail du Conseil Départemental à 12 h 10.